



Le gouvernement a décidé que les établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche assureraient les cours en ligne à l'exception de certains enseignements pratiques (voir circulaire MESRI du 30 octobre 2020).

Dans la situation actuelle, les organisations signataires sont très inquiètes pour les étudiant·es et les conditions de travail des personnels. Le décrochage de nombreux étudiant·es, constaté au printemps, risque de se reproduire.

Elles ne comprennent pas la différence de traitement avec les classes préparatoires aux grandes écoles ou celles de BTS, formations du supérieur qui continuent en présentiel.

Elles demandent que tous les moyens de protection soient donnés aux personnels et aux étudiant·es, notamment la disponibilité de gel hydroalcoolique et de masques, la ventilation y compris par l'installation de système d'aération homologué dans les salles sans fenêtres et le nettoyage des locaux et le strict respect des règles sanitaires, notamment la distanciation physique.

Il est nécessaire que certains enseignements et dispositifs d'accompagnement se poursuivent en présentiel, au-delà des seuls TP dérogatoires pour éviter le décrochage des étudiant·es en difficulté pédagogique, en précarité numérique (matériel insuffisant, connexion défectueuse, non maîtrise des outils) ou en difficultés sociale et psychologique. Nos organisations demandent pour cela le dédoublement des enseignements, notamment les TD, ce qui nécessite personnels et locaux.

Pour assurer le service public aux étudiant·es, le fonctionnement des laboratoires de recherche et ne pas détériorer davantage les conditions de travail des personnels, elles demandent au ministère de l'ESR de financer dans l'urgence les postes, à commencer par ceux qui s'avéraient déjà nécessaires indépendamment de la crise sanitaire. Les viviers existent. Les postes doivent être créés et pourvus rapidement. À cette occasion, elles demandent la titularisation immédiate des non-titulaires exerçant des fonctions pérennes à tous les niveaux dans l'ESR. .

Nos organisations invitent les personnels et les étudiant·es à se mettre en contact dans les établissements pour agir en commun et pour porter ces demandes auprès des présidences, des recteurs et rectrices et de la ministre. ■

Paris, le 5 novembre 2020

Signataires : SNTRS-CGT, CGT FERC SUP, CGT-INRAE, SNESUP-FSU, SNEP-FSU, SNASUB-FSU, SNCS-FSU, FO-ESR, FACS ET LABOS EN LUTTE, SGEN-CFDT, SNPTES, SOLIDAIRES ETUDIANT-E-S, SUD RECHERCHE EPST, SUD EDUCATION, L'Alternative, UNEF, Sup'Recherche UNSA, A&I-UNSA, UNSA ITRF-BI-O, UNSA EDUCATION, FAGE.